Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Conducteur Engins, veuillez visiter :
bpconducteurdengins.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Conducteur Engins

E2 : Réalisation et mise en œuvre, sous-épreuve U.21 : Conduite - Engin choisi

Session 2015 • Code sujet : **151-1506-CETP U21** • Durée : **6h30** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Conduite d’engin et réalisation d’un ouvrage de terrassement pour un parc de stationnement (3 questions) — **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2015/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

1. Conduite d’engin et réalisation d’un ouvrage de terrassement pour un parc de stationnement

Dans le cadre de l’aménagement d’un parc de stationnement, le candidat prépare une intervention avec un engin choisi et renseigne un carnet de terrain pour la réalisation de l’ouvrage. L’évaluation porte sur la préparation, les contrôles d’implantation et de réalisation, la méthode de travail, la qualité de finition et la sécurité.

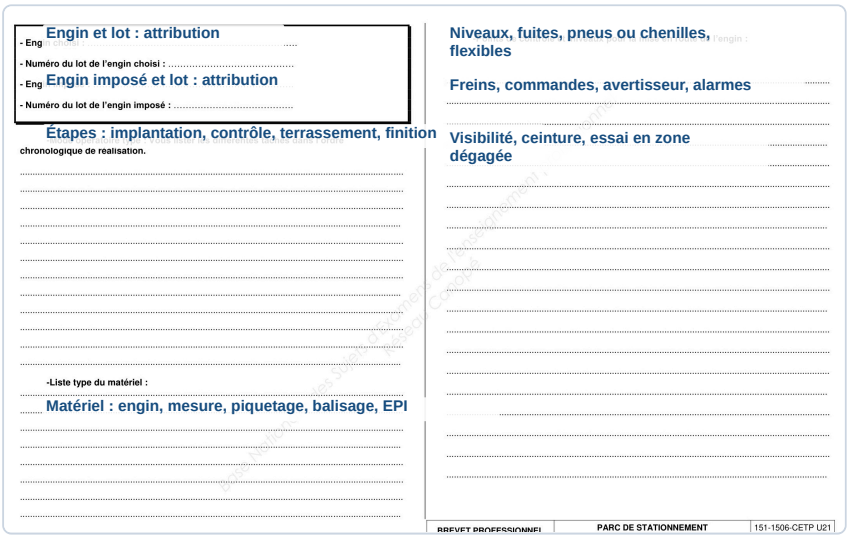
Préparation de l’intervention

Question 1. Indiquer l’engin choisi et son numéro de lot, ainsi que l’engin imposé et son numéro de lot. Lister les tâches du mode opératoire dans l’ordre chronologique, dresser la liste type du matériel et indiquer les points de contrôle et les niveaux à vérifier pour la mise en route de l’engin.

Inscrire l’engin choisi, son lot, l’engin imposé et son lot selon l’attribution de l’épreuve. Mode opératoire : 1) prendre connaissance du plan et des consignes ; 2) baliser la zone et implanter l’ouvrage ; 3) effectuer les vérifications de l’engin ; 4) terrasser par passes en respectant l’emprise et les niveaux ; 5) régler et finir l’ouvrage ; 6) contrôler le résultat et sécuriser la zone. Matériel type : engin et accessoires adaptés, piquets, jalons, ruban, niveau et mire, outils de piquetage, balisage et EPI.

Avant démarrage, vérifier les niveaux selon les repères du constructeur, les fuites, pneus ou chenilles, flexibles, équipements, freins, commandes, avertisseur, alarmes, visibilité et ceinture. Tester les fonctions en zone dégagée.

Repères pour compléter la fiche de préparation



✓ RÉPONSE À RETENIR

Engins et lots selon attribution ; intervention préparée, engin contrôlé, terrassement réalisé et résultat vérifié en sécurité.

Carnet de terrain et contrôles

Question 2. Reporter dans le carnet de terrain toutes les lectures et opérations utiles à la réalisation de l'ouvrage : numéros des points, lectures arrière et avant, dénivelées positives et négatives, altitudes, altitudes projet et cotes sur piquet. L'évaluation prend également en compte les contrôles planimétriques et altimétriques avant et après réalisation.

Compléter le carnet avec les lectures réellement relevées sur le chantier et l'altitude du repère de départ. À chaque station, la dénivelée est la lecture arrière moins la lecture avant ; l'altitude du point s'obtient en ajoutant la dénivelée à l'altitude connue.

Colonne	Opération
Dénivelée + ou -	Lecture arrière - lecture avant, reporter le signe
Altitude	Altitude de départ + dénivelées cumulées
Altitude projet	Valeur du plan d'exécution
Cote sur piquet	Altitude projet - altitude existante ; préciser déblais ou remblais

Avant travaux, contrôler en plan l'axe et les limites, puis les niveaux projet. Après travaux, vérifier de nouveau l'implantation, la largeur et les altitudes du fond et de la tranchée.

Colonnes du carnet de terrain



✓ RÉPONSE À RETENIR

Carnet renseigné avec les lectures de chantier, dénivelées, altitudes et cotes projet ; contrôles en plan et en altitude avant et après terrassement.

Réalisation et évaluation pratique

Question 3. Réaliser les travaux selon une méthode adaptée et utiliser l'engin concerné. La grille évalue notamment la prise en compte de l'engin imposé lorsqu'il diffère de l'engin choisi, les contrôles altimétriques, la régularité de la largeur de décaissement, l'aspect général, la finition du terrassement et le respect des règles de sécurité. Le barème prévoit une pénalité de 6 points pour leur non-respect.

Réaliser le décaissement par passes régulières, en maintenant l'axe, la largeur et la profondeur prévus. Évacuer les déblais sans gêner les circulations, puis régler le fond et la tranchée aux niveaux projet. Contrôler régulièrement largeur et altimétrie, puis effectuer les contrôles finaux. La grille attribue 47 points à l'aspect général, la méthode, la régularité de largeur et la finition ; le non-respect des règles de sécurité entraîne une pénalité de 6 points.

Porter les EPI adaptés, baliser la zone et tenir toute personne hors du rayon d'action. Utiliser les dispositifs d'alerte, garder une visibilité suffisante et arrêter l'engin avant toute intervention au sol. Si l'épreuve impose un engin différent de l'engin choisi, sa prise en compte et sa conduite sont évaluées dans une rubrique distincte sur 30 points.

Repères du barème de réalisation

BARÈME DE NOTATION

Définition	Notes
Engin choisi	
Mode opératoire	/ 21
Liste du matériel	
Liste des points de contrôle et des niveaux pour la mise en route de l'engin	
Contrôles de l'implantation avant réalisation	
Contrôles planimétriques	/ 30
Contrôles altimétriques	
Contrôles après réalisation	
Con… **Aspect, méthode, largeur, finition : /47**	/ 32
Con…	
Méthode de travail	/ 47
Régularité de la largeur de décaissement	
Finition de l'ensemble (fond de terrassement et tranchée)	
Non respect des règles de sécurité - 6points	
Engin imposé différent : /30 …gin choisi	
Prise en compte de l'engin	/ 30
Contrôles altimétriques	
Régularité de la largeur de décaissement	
Finition de l'ensemble	
Méthode de travail	
Sécurité : pénalité /6 …e sécurité	/ 6
Note finale U 21	/ **160**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Terrassement conforme aux niveaux et à la largeur, finition contrôlée et sécurité respectée. Rubriques : 47 points, engin imposé différent : 30 points ; pénalité sécurité : 6 points.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique du BP Conduite d'engins de chantier de travaux publics, session 2015, porte le code 151-1506-CETP U21. D'une durée de 6h30 et affectée du coefficient 8, elle concerne le terrassement d'un parc de stationnement. Elle évalue la préparation, la conduite, les relevés de terrain, les contrôles, la qualité d'exécution et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En nivellement, la dénivelée entre deux points se déduit de la différence entre lectures arrière et avant, selon la convention de signe du carnet.
- L'altitude d'un point suivant se calcule à partir de l'altitude de référence et de la dénivelée correspondante.
- Le contrôle planimétrique vérifie la position en plan, tandis que le contrôle altimétrique porte sur les niveaux et les altitudes.
- Le carnet de terrain rassemble les lectures, dénivelées, altitudes de projet et cotes sur piquet nécessaires au terrassement.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer l'engin choisi de l'engin imposé et noter le numéro de lot de chacun.
- Présenter le mode opératoire dans l'ordre chronologique et prévoir le matériel adapté.
- Renseigner les colonnes du carnet et vérifier la cohérence des lectures, dénivelées et altitudes.
- Contrôler la largeur de décaissement, la finition et la sécurité, qui fait l'objet d'une pénalité de 6 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une dénivelée à partir des lectures du carnet de terrain ?

La dénivelée se déduit de la différence entre les lectures arrière et avant. Respectez la convention de signe utilisée dans le carnet, puis reportez le résultat dans la colonne positive ou négative avant de déterminer l'altitude correspondante.

Q : Quelle différence y a-t-il entre contrôles planimétriques et altimétriques ?

Les contrôles planimétriques vérifient la position des points et de l'ouvrage en plan. Les contrôles altimétriques vérifient les niveaux et les altitudes par rapport au projet. Le barème prévoit ces vérifications avant et après la réalisation.

Q : Comment organiser le temps pendant cette épreuve de 6h30 ?

Réservez du temps à la préparation, aux relevés et au carnet, puis à la réalisation et aux contrôles finaux. Le sujet fixe une durée totale de 6h30, mais ne donne pas de répartition horaire entre les étapes.

Q : Quels critères déterminent la note et quelle est la pénalité de sécurité ?

La grille évalue la préparation, les contrôles, la méthode, la largeur de décaissement, l'aspect général et la finition. La note finale est sur 160 points. Le non-respect des règles de sécurité entraîne une pénalité de 6 points.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2015/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Conducteur Engins : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.